

RAPPORT N° 508 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 7 SEPTEMBRE 2025

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 30 août au 6 septembre 2025. Il documente les cas de violations des droits de l'homme commises sur le territoire burundais.

Au cours de cette période, quatre (4) personnes ont été assassinées dans les provinces de Bujumbura, Burunga et Gitega.

1. Violation du droit à la vie

- Le mardi 2 septembre 2025, dans la matinée, le corps sans vie d'un homme prénommé Jean Marie, âgé d'une trentaine d'années, a été retrouvé sur le terrain de football du quartier de Shatanya, dans la commune et province de Gitega.

Selon les témoignages des habitants du quartier de Shatanya, Jean Marie, originaire de la colline de Nyamagana de la commune de Bugendana, dans la même province de Gitega, était un veilleur de nuit à une pharmacie située devant le bâtiment appelé Kombokombo. Il aurait été tué en tentant de s'opposer à des bandits qui voulaient cambrioler ladite pharmacie. Le corps a été transféré à l'hôpital régional de Gitega en attendant son inhumation.

- Le mardi 2 septembre 2025, dans l'après-midi, aux alentours de 17h30, un agent de la Police Nationale du Burundi (PNB) connu sous le nom d'Elie Butoyi a abattu Rémégie Murekambanze sur la sous-colline de Nyabisaka, colline de Ntobwe, zone de Mungwa, dans la commune et province de Gitega, lors de son transfert sur une moto au cachot de la zone de Mungwa après son arrestation au quartier de Karera rural où il résidait.

Selon des témoins oculaires, Rémégie Murekambanze, militant du parti Congrès National pour la Liberté (CNL) aile d'Agathon Rwasa, a demandé au policier Elie

Butoyi de s'arrêter un moment afin de pouvoir acheter un crédit téléphonique pour prévenir sa famille, une demande qu'il a carrément rejetée. Face à son insistance, le policier l'a violemment poussé par terre avant d'ouvrir le feu, tirant plus de vingt balles. Rémégie a alors succombé à ses blessures sur-le-champ.

Les mêmes sources précisent qu'après le drame, des habitants de cette localité ont alerté l'administrateur de la commune de Gitega, Dr Jacques Nduwimana, qui a rapidement envoyé son véhicule pour évacuer le corps de la victime vers l'hôpital régional de Gitega, tandis que l'auteur du crime a immédiatement fui sur la même moto.

SOS-Torture Burundi appelle à la recherche active des auteurs de ces crimes, plus particulièrement le policier Elie Butoyi déjà bien identifié, afin qu'ils soient arrêtés, traduits en justice et punis conformément à la loi.

- Le mardi 2 septembre 2025, dans la nuit, une jeune femme non identifiée originaire de la République Démocratique du Congo (RDC) a été abattue par un soldat burundais sur la colline de Nyamitanga, zone de Ndava, commune de Bukinanyana, dans la province de Bujumbura.

Selon le témoignage des habitants de la colline de Nyamitanga, la femme enceinte transportait dix bidons de carburant en provenance de la RDC. Elle a été tuée à plusieurs coups de balles alors qu'elle se faisait contrôler par des militaires en patrouille à la rivière Rusizi, à frontière entre le Burundi et la RDC. Le corps de la victime a été transféré par l'administrateur de Bukinanyana à la morgue de l'hôpital de Gasenyi.

SOS-Torture Burundi demande l'arrestation du militaire en cause afin qu'il soit traduit devant la justice et puni conformément à la loi.

- Le jeudi 4 septembre 2025, dans la matinée, le corps sans vie d'un policier à la retraite connu sous le nom d'Athanase Manirakiza a été découvert dans un champ de tripsacum sur la colline de Gitwaro, zone de Binyuro, commune de Bururi, dans la province de Burunga.

Selon des membres de sa famille, Athanase Manirakiza avait disparu depuis le mardi 2 septembre 2025 alors qu'il revenait de la poste de Rweza dans la commune de Vyanda pour retirer de l'argent. Il a été assassiné par strangulation par des individus non encore identifiés qui lui ont également volé son argent.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête immédiate, impartiale et approfondie pour retrouver les auteurs du crime et les punir conformément à la loi.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.